

ECOLE ELEMENTAIRE LOUIS ARAGON - RNE : 0260395n
SAINT-DONAT SUR L'HERBASSE
PROCÈS-VERBAL du CONSEIL d'École¹
Du jeudi 09 novembre 2023



Membres de droit (ont le droit de prendre part aux votes)				Présent
NOM	Prénom	Représentant	Fonction	Absent Excusé
COURTIAL	Nelly	Éducation nationale	Directrice de l'école Présidente du conseil d'école	présente
FOUREL	Claude	Municipalité	MAIRE	excusé
MARION	Christelle	Municipalité	Conseillère municipale	excusée
LECORRE	Caroline	Éducation nationale	PE Adjoint	présente
FAURE	Valérie	Éducation nationale	PE Adjoint	présente
DURAND	Julie	Éducation nationale	PE Adjoint	excusée
PONTET	Emilie	Éducation nationale	PE Adjoint	excusée
MANEN	Élodie	Éducation nationale	PE Adjoint	présente
CHALAMET	Manon	Éducation nationale	PE Adjoint	présente
OLLAGNON	Patrice	Éducation nationale	PE Adjoint	présent
PERRIOLAT	Myriam	Éducation nationale	PE Adjoint	présente
BOISSIN	Aurore	Éducation nationale	PE Adjoint	présente

DELAITRE	Sylvie	Éducation nationale		PE Adjoint	présente
MONTAGNON	Pauline	Éducation nationale		PE Adjoint	présente
VASSY	Pierre	Éducation nationale		PE Adjoint	présent
CHOSSON	Jean-Marie	Éducation nationale		1 PE spécialisé du Rased choisi par le conseil des maîtres	présent
DROGUE	Xavier	Éducation nationale		PE remplaçant	excusé
RIVASES	Sacha	Éducation nationale		PE remplaçant	excusé
HUREAU	Claire	Comité des parents		Titulaire	excusée
PACALET	Rachel	Comité des parents		Titulaire	excusée
CIVETTI	Sébastien	Comité des parents		Titulaire	présent
LEPIZZERA	Angélique	Comité des parents		Titulaire	présente
MEMBRES invités (assistent avec voix consultative)					
Madame BOSSANNE	Noémie	Municipalité		Chargée des affaires scolaires	présente

Assiste de droit :

Mme ANSART- IEN - Éducation nationale - Présente / Excusée

1) Un vote est jugé valide, un avis est jugé favorable, s'il réunit la moitié des suffrages exprimés.

1. Désignation de deux secrétaires de séance

Mme Boissin et Mme Lepizzera

¹ Code de l'éducation - Articles L411-1 et D 411-1 et suivants modifiés par loi n°2013-595 du 8 juillet 2013-art.59

1 - Axe 1 du projet d'école : amélioration des résultats des élèves

3 dimensions : la lecture, les mathématiques, les liaisons maternelle - collège

Les effectifs sont stables avec 224 élèves (225 en 2022-2023) :

CP	CP/CE1	CE1A	CE1B	CE2	CE2/CM1	CM A	CM B	CM C	CM D
22	22	21	24	23	20	23	23	23	23

Prévision d'effectif pour la rentrée 2023 : 34 élèves de GS arriveront. Il y aurait 201 élèves. Les effectifs sont en baisse mais il est encore tôt dans l'année scolaire.

Nous avons sept AESH affectées sur l'école dont une qui est en Ulis.

Evaluations CP/CE1 : Les résultats des CP sont meilleurs que l'année dernière. Pour les CE1, ils sont moins bons (fluidité et résolution de problèmes). Les élèves fragiles sont identifiés et les aides mises en place (RASED, APC, aménagements en classe...).

Liaison avec la maternelle : les résultats des évaluations ont été évoqués en conseil des maîtres le 28/09/2023.

Evaluations CM1 : Les CM1 ont cette année aussi passé des évaluations nationales. Nous n'avons pas de point de comparaison puisque c'est la 1^{ère} année, les résultats ne sont pas très bons non plus.

Mais les résultats sont à prendre avec précaution car les évaluations ont été passées très tôt dans l'année scolaire (2^{ème} semaine).

Stage de réussite : suite aux résultats aux évaluations nationales des élèves de CP / CE1 et CM1, certains élèves ont participé à un stage de réussite qui a eu lieu pendant les vacances d'automne (quatre matinées de classe, travail en petit groupe sur des points précis en lecture et en mathématiques identifiés suite à l'analyse des évaluations nationales). Un prochain stage aura lieu en avril.

Liaison avec le collège : Les directrices des écoles maternelle et élémentaire et les enseignants du cycle 3 sont invités au conseil école/collège, il y a deux conseils par an, les dates pour cette année ne sont pas encore connues.

Les dispositifs d'aide :

RASED Mr Chosson Maître E et la psychologue scolaire Mme Hortan (cf brochure de l'école)

PPRE (projet personnalisé de réussite éducative) qui sert à cerner une difficulté sur une période et à travailler plus particulièrement.

MJC accompagnement scolaire ; CCAS aide aux devoirs

Etude de la difficulté scolaire des élèves : l'équipe pédagogique est réunie deux fois par an en conseil des maîtres (deux en cycle 2 et deux en cycle 3) pour se concerter sur les élèves en difficultés en présence d'un enseignant du RASED Mr Chosson ou de la psychologue scolaire. La situation des élèves ayant un PPS (projet personnel de scolarité) quand la difficulté scolaire constitue un handicap et nécessite une compensation est évoquée une fois par an lors d'une équipe de suivi en présence de l'enseignante référente de scolarisation des élèves en situation de handicap. Afin de comprendre la

situation d'un élève en difficulté scolaire ou sociale, l'école réunit une équipe éducative pour l'aider au mieux ainsi que sa famille.

Formation des enseignants :

Cycle 2 Traitement des activités pédagogiques complémentaires pour aider au mieux les élèves.

Cycle 3 Laïcité et valeurs de la république et Sciences.

Cycle 2 et 3 Protocole PHARE (harcèlement scolaire)

Projet d'école :

Désormais, les écoles sont évaluées tous les 5 ans, une évaluation de l'école a eu lieu l'an dernier. Le rapport des évaluateurs a été plutôt positif et fait ressortir trois domaines à travailler :

- La personnalisation du parcours des élèves
- Le développement de la liaison inter cycles et en particulier la liaison GS/CP
- Le vivre ensemble et le bien-être à l'école

Nous devons cette année élaborer le nouveau projet d'école, en partenariat avec l'école maternelle. L'équipe enseignante s'est réunie pour construire le nouveau projet d'école en prenant en compte les pistes évoquées sur le rapport d'évaluation d'école. Le travail est en cours et sera présenté lorsqu'il sera achevé, lors d'un prochain conseil d'école.

En parallèle à l'évaluation, l'école s'est engagée aux côtés de l'école maternelle dans la construction d'un projet pédagogique innovant. Le dossier est à l'étude, nous attendons les réponses.

2) Axe 2 du projet d'école : Parcours éducatifs

4 dimensions : construire des parcours ambitieux (EPS, parcours citoyen), un parcours artistique et culturel, éducation au développement durable

Nous avons deux axes existants sur l'école : un parcours citoyen et un parcours artistique et culturel. Depuis deux ans, un parcours EPS sur l'olympisme a été élaboré. Ce projet est particulièrement mis en œuvre en cette année olympique : de nombreuses classes travaillent sur les jeux olympiques, sur la découverte de sports ou de pays. Il est prévu de refaire un projet d'olympiades cette année.

Projets pédagogiques de cette année :

CP : Arche aggio « La rivière » - Théâtre - Classe découverte « Lus la croix haute » - badminton - piscine - projet cantine

CP/CE1 : Ecole et cinéma (2 films) - projet Arche Aggio (la tête en l'air au ras du sol à Pierre Aiguille, sur la migration des oiseaux et la flore remarquable) - EPS : badminton - golf (sortie au golf) - piscine - disc-golf - projet EIDH (ensemble instrumental de St Donat) avec présentation des instruments de musique et apprentissage de chansons sur le thème des JO - projet cantine

4 - Axe 4 du projet d'école : vie scolaire

2 dimensions : favoriser le bien être des élèves et établir une communication basée sur l'écoute et le respect

Règlement intérieur : projet de modification du règlement intérieur, l'équipe pédagogique propose d'ajouter « l'usage du téléphone portable par les élèves à l'intérieur de l'école est interdit ».

Voité à l'unanimité ;

contre = 0 ; abstention = 0 ; pour = unanime

Moyens alloués à l'école :

Les moyens proviennent du financement de la Mairie, de la coopérative scolaire OCCE (dont les recettes proviennent du Sou des écoles et les cotisations des familles). Ces partenaires sont remerciés.

Financement :

- Don du Sou des écoles en hausse cette année : 670 euros par classe et 350 euros pour le dispositif Ulis, + 200 euros par classe partant en classe de découverte (2 classes)

- Cotisations OCCE = 450 euros qui couvrent partiellement les frais d'adhésion à la coopérative.

- Bilan de la comptabilité du compte OCCE 2022-2023: positif

- Changement de mandataires : Mme PERRIOLAT et Mme DELAITRE

Le périscolaire :

Effectifs : matin 35 en moyenne, 40 le soir et 170 cantine. Effectif stable

Organisation et fonctionnement du service : démarche pour se faire labelliser avec le label Ecocert en cuisine (produits bio, frais, locaux, écoresponsables, menus végétariens, gaspillage alimentaire...). 3 niveaux de labellisation. La cantine scolaire peut prétendre au niveau 1 dans un premier temps. Demande à reconduire chaque année. Le but étant de valoriser le travail de l'équipe et les choix de la collectivité.

Mise en place d'un projet cantine avec le cycle 2 (théorie sur l'alimentation, visite des cuisines et atelier cuisine).

Projet de le proposer aussi aux classes de cycle 3 en fin d'année scolaire.

Les locaux :

Travaux effectués :

Barrières place Anatole France- Les tableaux électriques ont été mis aux normes -
Classe 1 : travaux d'isolation de la toiture pour éviter les infiltrations lors des gros orages - Mise en place du PPMS (l'équipe se questionne sur comment reconnaître les différentes sonneries d'alerte ?) Une simulation sera proposée par le service technique.

CE1A : Théâtre - Classe découverte « Lus la croix haute » - Le grand prix des incorruptibles - foot - projet cantine

CE1B : Cinéma - Disc golf - Golf (sortie au golf) - Arche agglo « Les animaux en milieu aquatique » - badminton - foot - projet cantine

CE2 : Arche agglo « L'éco-construction » - 2 spectacles « art vivant » - sortie au palais idéal du facteur cheval - incorruptibles - foot - piscine - projet cantine

CE2/CM1 : théâtre - cinéma - piscine - foot

CMA : Arche agglo « Du champ à l'assiette » - cinéma - escrime - incorruptibles - le concours de lecture - foot - piscine pour les CM2 - sortie avec l'association du patrimoine de st donat

CMB : théâtre - foot - escrime - golf - piscine - association du patrimoine - incorruptibles - concours de lecture - carte de la fraternité - piles - piscine - piscine pour les CM2

CMC : Projet poterie avec sortie au Palais idéal du facteur cheval - Arche agglo « Les gestes école » - Le concours de lecture - foot - nettoyons la nature et ephad (semaine bleue jeux) piscine CM2 - sortie avec l'association du patrimoine de st donat

CMD cinéma - arche agglo « la continuité écolo » - piscine - golf - foot - le concours de lecture - piscine CM2

Médiathèque pour toutes les classes.

3 - Axe 3 du projet d'école : réponse à l'exigence de l'école inclusive

3 dimensions : répondre aux besoins des élèves à besoins éducatifs particuliers, développer l'école inclusive, partager des informations et des outils avec les différents partenaires.

Installation de SESSAD (Service d'aide à domicile et lieu de vie de l'enfant) dans notre école.

- le SESSAD de Triors spécialisé sur la déficience est installé dans l'école. Une éducatrice est présente à mi-temps.

- un autre SESSAD spécialisé sur les troubles de la vision intervient également. Les enfants concernés doivent avoir une notification MDA (Maison de l'Autonomie).

Partenariat également avec le Ditep (dispositif sur les troubles du comportement), des élèves sont en scolarisation partielle à l'école et au Ditep, de nombreux échanges avec les éducateurs.

Onze élèves sont accueillis dans le cadre du dispositif Ulis école. Beaucoup d'échanges avec des partenaires (orthophoniste, psychologue...) se déroulent dans l'année. Les élèves du dispositif Ulis participent aux projets de leur classe et aux projets jardin, cuisine avec l'enseignant coordinateur du dispositif.

Une AESH est affectée sur le dispositif Ulis école.

Les six autres AESH de l'école travaillent avec les élèves qui ont reçu une notification de la MDA. A ce jour, tous les élèves ayant reçu une notification ont leurs besoins couverts. Il y a désormais deux périodes d'affectation des AESH : septembre et janvier. Il peut donc y avoir un délai pour les élèves recevant une notification entre ces périodes.



Fin d'année scolaire : rénovation du gymnase (isolation) devis 50 000 euros + faux plafond pour couvrir l'amiante et donc éviter des éventuelles particules volatiles, suite aux recommandations du DTA. Ceci est une proposition qui sera étudiée lors de la phase d'étude budgétaire.

Escabeau pour les enseignants commandé.

Les nuisances sonores, chiens, vélos, voitures et fumeurs devant l'école, une communication va être refaite auprès des familles. Un groupe de travail avec la collectivité est envisagé.

La place Anatole France va être rénovée : enrobée, marquage au sol, espaces verts durant l'année 2024 au moment le plus propice pour les plantations.

Futur conseil d'école

Date : à venir

Date : 09/11/2023

Signatures du PV conseil école :

Mme COURTIAL, directrice de l'école et présidente du conseil d'école

Mme BOISSIN

Mme LEPIZZERA